

FICHE SIGNALÉTIQUE

1.0 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit: Hydrox General Purpose Cleaner

Usage du produit: Nettoyeur tout usage

Fabricant/ Fournisseur: Virox Technologies Inc.

Adresse: 2815 Bristol Circle, Unit 4
Oakville, Ontario L6H 6X5
Phone # (905) 813-0110

SANTÉ	1
INFLAMM.	0
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION PERSONNELLE	B

2.0 RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	CAS#	Pd%	OSHA-PEL	ACGIH-TLV	CL ₅₀	DL ₅₀
3-Méthoxy-3-méthylbutan-1-ol	56539-66-3	1 - 5	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	4300 mg/kg orale, rat
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 - 5	1 ppm TWA	1 ppm TWA	2000 mg/m ³ 4 h, rat	805 mg/kg orale, rat
Alcools secondaires en C12-14, éthoxylés	84133-50-6	3 - 7	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	3250 mg/kg orale, rat
Sels sodiques arylsulfonés	147732-60-3	1 - 5	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	>2000 mg/kg orale, rat

3.0 IDENTIFICATION DES RISQUES POUR LA SANTÉ

Voies d'exposition: Yeux, contact avec la peau, ingestion

Effets d'une exposition aiguë:

Yeux: Peut causer une irritation.

Peau: Peut causer une irritation.

Ingestion: Comme tout produit incombustible, ce produit peut causer des troubles de l'estomac en cas d'ingestion en grandes quantités.

Effets d'une exposition chronique:

Peau: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement de la peau chez des individus sensibles.

Irritation: Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires: Pas de données disponibles.

Cancérogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité, effets sur la reproduction: Pas de données disponibles.

Mutagénicité: Pas de données disponibles.

Matières synergiques: Aucune connue.

4.0 MESURES DE PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes et enlever les verres de contact, le cas échéant. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Peau: Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation: N'est pas une voie d'exposition habituelle. En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion: Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un verre d'eau. Obtenir de l'attention médicale. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, en train de perdre rapidement connaissance ou si la victime a des convulsions.

5.0 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable

Point d'éclair (°F/C, Tag vase clos): Aucun **LIE:** Sans objet **LSE:** Sans objet

Produits de combustion dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux oxydes de carbone, oxygène.

Produits extincteurs: En fonction des matières environnantes.

Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

6.0 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbante inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. En présence de quantités importantes, consulter les réglementés des états, des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux avant l'élimination.

7.0 MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conditions d'entreposage: Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8.0 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Gants: Résistants aux produits chimiques. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des voies respiratoires: Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation.

Autre équipement de protection: Conformément aux directives de votre employeur.

Contrôles techniques: Assurer une bonne ventilation.

9.0 PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Point d'ébullition (°F/C): Pas disponible

Teneur en matière sèche (Pd%): Pas disponible

Solubilité dans l'eau (20°C): Complète

État physique: Liquide

Apparence et odeur: Incolore transparente; Inodore

Densité spécifique (H₂O = 1): 1.025

Taux d'évaporation (H₂O = 1): Pas disponible

pH (100%): 4-5

Viscosité: Pas disponible

Seuil de l'odeur (ppm): Pas disponible

10.0 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions d'instabilité chimique: Stable.

Incompatibilité: Oxydants, agents de réduction, acides, caustiques.

Conditions de réactivité: Ne pas mélanger avec de la javel.

Produits de décomposition dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux oxydes de carbone, oxygène quand chauffé jusqu'à décomposition.

11.0 MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Consulter les réglementés des états, des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux avant l'élimination.

12.0 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT

Classification TMD/DOT: Non réglementé.

13.0 RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Règlements sur la santé et la sécurité au travail:

Classification du SIMDUT: Catégorie D -Division 2B - Irritant pour les yeux et la peau

OSHA & SIMDUT: Fiche signalétique préparé conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200) et conformément aux règlements canadiens sur le SIMDUT (Règlements sur les produits contrôlés en vertu de la Loi sur les produits contrôlés).

Listes réglementaires en matière d'environnement:

SARA - Section 313 (Déclaration des produits chimiques toxiques) 40 CFR 372 – Aucun ingrédients rapportables.

Loi américaine relative au contrôle des substances chimiques toxiques (TSCA) -Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste des substances chimiques ou exempts.

Canada - Liste intérieure des substances (LIS) - Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste des substances chimiques ou exempts.

14.0 RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date: Janvier 15, 2005 **FS préparée par:** Dell Tech Laboratories Ltd.

Téléphone: 519-858-5021

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, à Montréal en Québec (514-873-3990) ou le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail, à Hamilton (1-905-877-4400).